

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Loudéac, le 26 juin 2025

LA MAISON DU DÉPARTEMENT DE LOUDÉAC RENFORCE SON ENGAGEMENT SOCIAL

DES LIENS RENFORCÉS AVEC LES PARTENAIRES ET ACTEURS DE PROXIMITÉ

Le 26 juin, Cinderella Marchand, vice-présidente déléguée à l'Enfance-Famille, et Martine Pélan, conseillère départementale et élue référente de la Maison du Département de Loudéac, étaient présentes à Loudéac aux côtés des partenaires pour évoquer les différents partenariats mis en place au sein de la MdD de Loudéac, afin de renforcer son action sociale.

Cet engagement se concrétise notamment à travers les conventions de partenariat que le Département s'apprête à signer.

1 CONVENTION AVEC L'AFPA – VILLAGE DES SOLUTIONS

L'AFPA* transforme ses centres en « Villages des Solutions », des lieux hybrides au service de l'insertion professionnelle et sociale. La convention signée avec la MdD de Loudéac prévoit deux volets d'action :

> La mise à disposition ponctuelle de **chambres pour l'accueil temporaire de personnes majeures en situation d'urgence sociale**, orientées par la Maison du Département.

> La co-animation d'**actions de sensibilisation autour de la parentalité et de la protection de l'enfance**, en lien avec les services sociaux de la MdD, notamment la PMI.

Ce partenariat illustre une volonté conjointe de proposer des solutions concrètes aux personnes éloignées de l'emploi, en difficulté ou en insertion.

2 PROTOCOLE DE PRISE EN CHARGE DES VICTIMES DE VIOLENCES INTRAFAMILIALES (VIF)

Fruit d'un travail partenarial engagé depuis 2022, ce protocole permet de **mobiliser rapidement une Équipe Pluriprofessionnelle (EPP VIF) face à une situation de violence**. Il réunit autour de la MdD des acteurs clefs : Adalea, le CIDFF, la CAF, Loudéac Communauté, la gendarmerie, les services hospitaliers et les structures d'hébergement.

Le protocole détaille les **procédures de signalement**, d'évaluation, de mise à l'abri, d'accompagnement global et de suivi, **garantissant une réponse adaptée, coordonnée et respectueuse** du rythme des victimes.

3 CONVENTION AVEC L'ESPACE AUTONOMIE SANTÉ CENTRE BRETAGNE – DAC

Cette convention vise à structurer la collaboration entre la MdD de Loudéac et le Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC), porté par l'Espace Autonomie Santé Centre Bretagne (EAS CB), pour apporter des réponses concrètes aux personnes dans des situations de parcours de soins complexes. Grâce à une meilleure articulation entre les professionnels de terrain (travailleurs sociaux, professionnels de santé, coordinateurs de parcours), l'objectif est de **fluidifier les parcours, éviter les doublons et améliorer la qualité de l'accompagnement**.

Cela se traduira notamment par des **actions de coordination** et un **partage d'information structuré** sont au cœur de cette convention locale, issue du cadre départemental signé en décembre 2023.

*AFPA : L'association pour la formation professionnelle des adultes (Afp) est un organisme de formation professionnelle, au service des régions, de l'État, des branches professionnelles et des entreprises.





COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RENFORCER LES LIENS AVEC LES ACTEURS LOCAUX POUR AGIR AU PLUS PRÈS DES BESOINS DES USAGÈRES ET DES USAGERS

La Maison du Département de Loudéac mène une action de proximité dynamique, en lien étroit avec les acteurs locaux. Comme les quatre autres maisons du Département (Dinan, Saint-Brieuc-Lamballe, Guingamp-Paimpol-Rostrenen et Lannion), la MDD de Loudéac est un espace d'information, de coordination et d'accompagnement des usagers du service public départemental. Elle s'adresse à toutes les Costarmoricaines et tous les Costarmoricains, mais aussi aux élus locaux, aux associations et à l'ensemble des partenaires institutionnels du secteur.

À l'image de la manifestation *Faites des solidarités*, ou encore des nombreuses actions de sensibilisation menées auprès des différents publics prioritaires, la MdD agit en étroite collaboration avec ses partenaires.

Cette dynamique partenariale se poursuivra à la rentrée avec **deux temps forts** :

- **Jeudi 25 septembre**, une **journée partenariale et d'échanges sur la protection de l'enfance** sera organisée à la MdD de Loudéac, en présence de Cinderella Marchand, vice-présidente en charge de l'Enfance et de la Famille, et de Martine Pélan, conseillère départementale du canton de Plénée-Jugon, élue référente de la MdD de Loudéac.
- **Jeudi 16 octobre**, la MdD reconduira la manifestation «*Faites des solidarités*», sur toute la journée, au gymnase du Champ de Foire à Loudéac. Ce temps fort permettra au grand public de rencontrer les acteurs de la solidarité du territoire : associations, services médicosociaux et collectivités seront mobilisés pour cette nouvelle édition.

« Les solidarités sont au coeur de l'action du Département. Nous sommes fiers de mettre en place de nouveaux partenariats dans le secteur de Loudéac afin de renforcer les solidarités, agir en proximité et proposer des réponses concrètes aux besoins des Costarmoricains. » souligne **Cinderella Marchand**, vice-présidente déléguée à l'Enfance-Famille



CONTACT PRESSE

Direction de la Communication

Marine Beunardeau

marine.beunardeau@cotesdarmor.fr

02 96 77 69 55 / 07 64 70 03 83